



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE «
LE CHATEAU DE SABLE » PAR LA SOCIETE
TRAFFIX MUSIC DANS LA SALLE ROBERT-
LOUIS DE CŒUR DE VILLE LE SAMEDI 29
SEPTEMBRE 2018 A 16H.**

**DÉCISION N° AU-18-279
EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de la fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2017-2018,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la société TRAFFIX MUSIC, représentée par Madame Émilie HOUDEBINE, dont le siège social est situé 130, avenue Pasteur – 93170 Bagnoleet, le samedi 29 septembre 2018 à 16 heures dans la salle Robert-Louis de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER, avec la société TRAFFIX MUSIC, représentée par Madame Émilie HOUDEBINE, dont le siège social est situé 130, avenue Pasteur – 93170 Bagnoleet, un contrat de cession pour un spectacle intitulé « Le Château de Sable », le samedi 29 septembre 2018 à 16 heures dont le coût est fixé à Huit cent quarante-quatre euros (844,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, Pour extrait
conforme,

l'Adjointe au maire chargée de la
culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180914-lmc1H5448H1-AR
Date de réception en Préfecture : 14/09/2018
Date de Publication : 14/09/2018